



Que préférez-vous: le savoir ou l'argent?

(Suite de la page 418)

M. Grenier cite de même le Bas de Québec, les terres ne passent pas pour ce qu'il y a de mieux mais les cultivateurs ont vécu selon leurs moyens, ils traversent mieux la période des années difficiles que beaucoup d'autres établis dans des régions plus favorisées sous le rapport de la valeur des terres. Tout cela indique que l'agriculture vaut ce que vaut le cultivateur. On ne peut aujourd'hui cultiver profitablement sans appliquer les données du progrès. Les Danois parce qu'ils ont étudié, parce qu'ils ont foi dans l'enseignement agricole ont acquis un degré de compétence qui leur vaut une réputation mondiale.

Les concours du Mérite Agricole et les concours de fermes constituent des exemples frappants de la valeur de l'instruction agricole. Dans ces concours, le cultivateur améliore avec ses propres ressources et non pas à coup d'octrois.

Nous proposons un plan de culture, mais le concurrent est prévenu qu'il devra l'exécuter à ses propres frais. Nous ne donnons pas de subsides mais une prime d'encouragement. Il nous arrive de lire dans certains journaux que l'argent dépensé pour la propagande agricole serait mieux utilisé s'il était distribué directement aux cultivateurs. Le gouvernement qui consentirait à distribuer \$100.00 ou \$200. à chaque agriculteur devrait disposer d'un budget d'au moins \$25.000.000. par année. Puis s'il adoptait une telle politique une année, pourquoi pas une deuxième et une troisième année? Les agriculteurs deviendraient des chômeurs de l'Agriculture.

Le sous-ministre pose franchement la question aux concurrents d'Arthabaska: "Consentiriez-vous à échanger pour une somme de deux ou trois cents dollars la somme de connaissances acquises durant ce concours? Ce qui est préférable à tout subside c'est le capital intellectuel enrichi par l'étude et l'application de méthodes rationnelles de culture. Nous devons plutôt demander aux gouvernements de continuer à faire l'éducation agricole par cette politique des concours de fermes et en ruralisant davantage l'enseignement donné aux écoles.

La direction d'une ferme n'est pas chose aussi facile que cela peut paraître il faut y apporter du raisonnement. Des hommes aussi versés en science agricole que votre instructeur M. Allard, que vos agronomes rencontrent quelquefois plusieurs difficultés à bien balancer les opérations d'une ferme. "Si vous voulez réussir, continue M. Grenier, apprenez à bien cultiver". Je crois que les cultivateurs sont obligés d'admettre qu'ils doivent améliorer. Nos pères sont arrivés par la routine, mais ils se passaient de choses dont on ne peut se passer à présent; autrefois on fabriquait au foyer: allumettes, harnais, chaussures on tissait la laine, etc., à présent il faut acheter.

"J'espère", dit en terminant M. Grenier, que les trente-trois concurrents qui font honneur à votre comté, vont continuer de donner l'exemple, et qu'instinctivement un concours général d'exploitation des fermes va s'organiser dans tous les comtés, d'un bout à l'autre de notre province, car le seul moyen de rendre notre agriculture payante, c'est de changer nos méthodes surannées, et ce changement s'impose, il devient de plus en plus urgent si nous désirons réussir.

L'HON. M. PERREAULT

L'hon. Perreault dit qu'il avait tenu à être présent à cette manifestation pour remercier les officiers du Ministère de l'Agriculture de leurs services, de leur dévouement et pour tous ce qu'ils font pour les cultivateurs de ce comté, afin de promouvoir l'Agriculture et aussi pour offrir des félicitations aux concurrents tous ont beaucoup de mérite. Le ministre regrette que M. Godbout n'ait pu se rendre; il devait représenter le gouvernement de Québec aux funérailles de Madame Thos, Chapais.

"Ce qui m'a frappé dans les résultats de ce concours" poursuit M. Perreault, "c'est qu'à une époque où les prix sont avilis la production a augmenté dans des proportions assez fortes pour augmenter les profits. Depuis que j'ai l'honneur de vous représenter à Québec, combien de fois ne vous ai-je pas dit que le cultivateur devait enrichir son savoir. Il n'y a pas une science aussi difficile que l'agriculture. L'agriculture est une science,

elle repose sur des données scientifiques. Les méthodes desuètes les calculs à l'aide de la main ne peuvent conduire au succès.

Plus loin M. Perreault engage les jeunes cultivateurs à rester sur des terres, à faire de la colonisation. "Je reçois tous les jours des centaines de demandes d'emploi de la part des jeunes cultivateurs désirant avoir du travail dans les chemins, même si je pouvais leur trouver de l'emploi quand les travaux seront finis, ils seront encore dans la même situation.

Le salut est dans le retour à la terre. Le gouvernement a dépensé au-delà de \$20.000.000. pour le chômage, il est impossible que les pouvoirs publics continuent indéfiniment à faire vivre les chômeurs. C'est par la colonisation que nous apporterons un soulagement à nos misères. Je connais les embarras du colon, mais ils ne sont que temporaires, mais si nous considérons d'autre part, les biens qu'ils peuvent ainsi acquérir après quelques années de travail, nous croyons que la récompense l'emporte et de beaucoup.

"Comme mot de la fin...", continue le Ministre de la voirie, je souhaite à tous les cultivateurs courage, consultez vos agronomes, organisez-vous en coopération, non pas pour faire de la politique mais pour organiser la vente et l'achat de vos produits, dans toutes vos associations que votre première préoccupation soit pour l'agriculture. Nous voulons que cette province grandisse par l'agriculture, l'industrie essentielle sur laquelle repose toutes les autres.

LA VOIX DES CULTIVATEURS

C'est à M. Alphonse Baillargeon, de Princeville, l'un des héros du jour qu'il appartenait de se faire l'interprète de ses partenaires pour remercier les personnes qui s'étaient dévouées au succès de l'entreprise, il le fit avec beaucoup de sincérité.

M. Narcisse Savoie, à titre de directeur administratif des services de propagande agricole, et l'un des officiers qui a le plus favorisé l'organisation du concours du comté d'Arthabaska, a voulu aussi féliciter les concurrents de leur succès remarquable.

Pour terminer M. J.-E. Lemire, a adressé des remerciements aux dames venues en assez grand nombre à cette belle démonstration. Il n'est pas beaucoup des trente-trois héros du 8 octobre à Arthabaska, qui ne doivent pas à leur vaillante épouse un assez gros pourcentage des beaux résultats obtenus.

On a peine durant cinq ans, bien, mais pour peu que l'on continue à élargir les sentiers battus, l'agriculture progressera dans ce coin de province. Les trente-trois concurrents qui se félicitent de leurs succès en ce moment ont donné le bon exemple et nous pouvons juger de sa fécondité par le fait qu'un nouveau concours est à s'organiser sous la direction de MM. Lemire et D. Fortin, qui compte présentement trente adhérents. Aux nouveaux soldats de la bonne cause, nous souhaitons courage et succès aussi cordialement qu'aux anciens nous conseillons la persévérance. "Qui a dix heures à marcher doit compter neuf pour la moitié".

FRS FLEURY.

Pour protéger le producteur et le consommateur

Les Producteurs d'œufs sont protégés au Canada par l'application rigoureuse des règlements concernant le triage ou le classement, qui interdisent toute déclaration inexacte relativement à la qualité. Les inspecteurs d'œufs des Services avicoles du Ministère fédéral de l'Agriculture sont constamment sur le qui-vive pour protéger les intérêts des producteurs sous ce rapport. Depuis le premier jour de l'année, vingt-huit poursuites ont été intentées contre les marchands de gros et de détail dans les plus grands centres pour fausses représentations relativement à la qualité. Toutes ces poursuites ont abouti et des amendes ont été imposées dans chaque cas. Le minimum de l'amende sous les règlements des œufs est de \$25. et le maximum de \$500.

Le but principal des règlements canadiens sur le classement des œufs est d'améliorer les prix et les conditions dans l'intérêt des producteurs. De toutes

Autorisation de nouvelles variétés de céréales

Par J.-G.-C. FRASER, Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

La Loi fédérale des Semences de 1923, donne au Ministre de l'Agriculture le droit de "licencier" ou d'autoriser les variétés de céréales. Une requête à cet effet a été présentée par les producteurs de semences et par tous ceux qui s'intéressent au commerce des semences en général, afin d'empêcher que le marché ne soit inondé d'un grand nombre de variétés dont la seule valeur, dans bien des cas, réside dans les noms fantaisistes et souvent trompeurs que leur donnaient des vendeurs habiles.

Il est interdit aujourd'hui d'offrir en vente de nouvelles variétés de certaines espèces spécifiées de semence, comme les céréales, qui n'étaient pas connues dans le commerce avant le 31 mars 1923, à moins d'avoir un permis ou une autorisation à cet effet du Ministre de l'Agriculture. Cette autorisation peut être refusée jusqu'à ce qu'un essai de multiplication ait été effectué, et que les plantes adultes aient été examinées. Dans le cas des céréales, si l'on trouve que la variété a certains points faibles, qui la rendent peu désirable pour le commerce, l'autorisation peut être refusée. Cette dernière clause, qui a été ajoutée en 1928, a pour but d'empêcher que la qualité de nos blés de printemps ne souffre pas de l'inclusion de variétés de blé pauvres et de qualité inférieure.

On trouve parfois dans les champs ensemencés de variétés régulières, plus ou moins pures, des plantes d'un mérite tout spécial et ceux qui trouvent ces plantes sont tentés de les multiplier de façon à obtenir plusieurs centaines de boisseaux de semence. Ces producteurs s'imaginent aisément que la sélection en question a des qualités exceptionnelles et qu'ils ont une nouvelle variété à offrir au pays. On s'éviterait une grosse perte de temps et d'argent et bien des déceptions dans les cas de ce genre en écrivant au céréaliste du Dominion, ferme expérimentale centrale, Ottawa, Ont., pour lui demander si, dans son opinion, cette soi-disant variété nouvelle vaut la peine d'être multipliée.

Les nouvelles variétés ne sont pas toujours de bonnes variétés et il est bon, avant d'ensemencer une grande étendue d'une nouvelle espèce, de se renseigner auprès de la ferme expérimentale ou du collège d'agriculture, le plus proche. Ces institutions ont sans doute déjà essayé la nouvelle variété en question, ou du moins elles pourront vous renseigner sur ses mérites relatifs pour votre district.

tes les fonctions du service d'inspection, aucune peut-être n'a plus d'importance ou n'est plus essentielle que celle qui consiste à empêcher la vente à prix réduits, sous une marque de catégorie supérieure, des œufs de catégorie inférieure.

La majorité des marchands de gros et de détail d'œufs au Canada font honnêtement tout ce qu'ils peuvent pour vendre des œufs sous la marque de catégorie, mais il arrive parfois que certains marchands, poussés par la concurrence, cherchent à se faire des clients en offrant à prix réduits des œufs qu'ils disent être de la plus haute qualité mais qui, en réalité, appartiennent à une catégorie inférieure. Il y a aussi une certaine classe de commerçant qui font une habitude de ces pratiques. Si l'on ne maintenait pas une surveillance constante sur les fausses représentations de ce genre, il en résulterait une baisse continue dans les prix des œufs.

La qualité et le classement des œufs dans les magasins de gros et de détail sont sujets à une surveillance continue de la part des agents du Service d'inspection du Ministère fédéral de l'Agriculture. Lorsque les œufs sont d'une catégorie inférieure, il faut qu'ils soient reclassés ou marqués du nom exact de la qualité. Les expéditions allant d'un marchand de gros à un marchand de détail que l'on trouve être inférieures à la catégorie indiquée sont renvoyées au vendeur. Lorsque ces infractions se continuent ou qu'elles paraissent être faites délibérément, alors, on intente un procès. Cette vigilance constante de la part des inspecteurs d'œufs canadiens a fait que les œufs se vendent plus cher au Canada depuis plusieurs années que dans toute autre partie du monde.

Effets de la magnésie sur pommes de terre et céréales

Des travaux de recherches conduits par le Service de la Grande culture du Nouveau Brunswick ont prouvé que des applications de sulfate de magnésie pouvaient ramener à une croissance normale les récoltes de pommes de terre, de blé et d'avoine retardées parla broussure et la rouille.

Depuis quelques années, écrit M. E. M. Taylor, chef du Service de la Grande Culture, les cultivateurs ne pouvaient réussir les récoltes de céréales faites sur des retours de culture de pommes de terre. Les champs de pommes de terres non labourés et semés de grain étaient harriolés de rangs de plants chétifs, anémiés et jaunissant prématurément. Dans les champs labourés portant une récolte de blé ou de céréales, les plants malades étaient répartis sur toute l'étendue du champ mais peut-être moins nombreux que dans le premier cas.

Les cultivateurs ont cru qu'il s'agissait d'une nouvelle maladie ou que le terrain était mal égoutté.

Après étude du problème nous avons conclu que le sol était déficitaire en élément nutritif quelconque où qu'il fallait corriger la nature du sol. Des applications de magnésie ont mis fin au trouble. De ces champs d'avoine et de blé arrosés au sulfate de magnésie ont eu pour effet de renforcer les plants de leur redonner de la vigueur et dans plusieurs cas de doubler les rendements.

Les essais du traitement dans les champs de pommes de terre ont donné de bons résultats. Dans le cas de cette récolte les symptômes de la maladie apparaissent vers le mois de juillet et dans les cas les plus avancés le bout des feuilles jaunit, les feuilles épaississent, plissent, s'enroulent et deviennent raides et très cassantes. Dans les cas bénins seules les feuilles inférieures peuvent être affectées. La répercussion sur la récolte est en raison du défaut d'éléments nutritifs des plants incorporés dans le sol. Dans les cas rigoureux le nombre de tubercules est sensiblement réduit. La croissance est lente et considérablement réduite, et le rendement affecté.

Des récoltes ont été sauvées en arrosant les plants de sulfate de magnésie. Des champs où la maladie avait fait son apparition le 2 juillet et arrosés le même jour, lorsque pesés 15 jours après, doublait de poids les plants non traités. Les pieds portaient également plus et de plus gros tubercules.

Des récoltes de maïs, d'avoine et de pois indiquant une déficience de magnésie furent de même très améliorées en les arrosant le 2 juillet.

Ce traitement a été pratiqué sur d'autres cultures mais il est encore trop tôt pour en arriver à des conclusions précises.

Les arrosages ont été faits au commencement de juillet, dans tous les cas on ne sait pas quels seraient les effets du même traitement s'il était pratiqué à une date plus reculée du mois; il est probable qu'à une certaine phase de la maturité ces arrosages au sulfate de magnésie ne donneraient pas de bons résultats. Pour le moment on conseille de les faire le plus de bonne heure possible dès que la maladie fait son apparition.

LA MODESTIE DU PETIT PAUL

La maîtresse.—Petit Paul, peux-tu me dire quel est la chose de très important qui n'existait pas il y a cent ans?
Petit Paul (se rengorgeant).—Moi, mademoiselle,

SECTION FEMININE

COUP D'AIL

L'homme est oublieux et il le temps passe, les jours s'enfuient, la vie va lui échapper, et il guère, surtout il n'y réfléchit.

Or, voici que nous vous annonçons un "bloc-calendrier" que vous n'avez pas, soyez-en sûr, sans lequel pour votre âme. Il vaut d'être loué, d'être répandu. Le feuillet porte le nom du saint du jour, une ou deux pensées pieuses à réfléchir. En plus, au verso, un fragment tiré des œuvres d'un auteur célèbre ou d'un personnage, qui vous parle d'un mérite, d'une vertu, qui vous donne un conseil. Sans en avoir l'air, cela vous rappelle la morale, cela vous stimule à la faire, cela vous stimule à le faire, pas besoin d'être prêché ainsi.

Tous ceux qui l'auront, ce "Coup d'ail" donneront la peine d'y jeter chaque jour, y trouveront l'esprit et pour leur cœur, un spirituel doux et fort, car se sont très heureusement choisis se vend au monastère provincial Bon-Pasteur, 104-est rue Sherbrooke, aux prix variés de 50 sous à \$1.00.

Les sacristies, presbytères, couvents, hôpitaux, ainsi que les familles chrétiennes, devraient avoir ce "petit trésor".

Se le procurer assurera à tout moral et spirituel.

Aider les œuvres sublimes par les Religieuses du Bon-Pasteur. Participer aux mérites et à la gloire de ces "sauveuses d'âmes". N'est-ce pas un "coup d'ail" à l'ascension des sommets?...

La Semaine Religieuse de Québec



Un vestiaire dépeuplé

Mesdames et Messieurs faites si fidèlement la faveur de lire la Chronique et de vous inspirer de l'œuvre de secours aux enfants, venez donc aujourd'hui à l'inspection d'un petit mais dépeuplé de la maison.

—La cuisine, je suppose, pense-t-elle.

—Non, le vestiaire des parties.

—Est-ce qu'on paie pour entrer? —Non; mais, en sortant, on est obligé de laisser ou de payer quelque chose.

—Nous voilà bien pris, alors.

—Oui, par le cœur et par la bourse. C'est le fait des bons chrétiens de miser leur poche. Tout aussi leur vaut le bonheur de donner. Entrez, je vous prie.

—Mais il n'y a que des armées.

—Où, et dans la voisine armée, veuillez ouvrir vos armes.

—Mais elles sont vides, jamais le stock n'a été si bas.

—Prenez, il y a plus de deux ans que nous faisons appel pour nous habiller en ces deux armées de cinq cents petits partants et filles. Ça fait des trous, des trous.

—C'est fait des trous, des trous, sous-vêtements et les vêtements et les coiffures et les chaussures.

—En effet, c'est encore un problème des placements qu'on a au public. Grande dépense pour les enfants placés. Mais ce n'est pas de quoi était-il, ou sera-t-il? Vous achetez?

—Jusqu'ici, bien rarement. Avec des lots de bottines d'été, modées, nous faisons ces gentils sacs de retails de "fabrique d'automobile, nous faisons des toulles pour les plus petits; des retails des fabriques de corbeilles, des brassières d'enfant, vieux lainages qu'on a besoin